

Conditions générales de vente

Les Suites sont mises à votre disposition à partir de 15h00 le jour de votre arrivée. La libération de la Suite doit se faire au plus tard à 13h00 le jour du départ. Un départ tardif, dans la mesure du possible et sur demande, sera facturé à 50% du prix de la Suite jusqu'à 19h00 et à 100% du prix de la Suite après 19h00.

Les enfants âgés de 12 ans et plus sont considérés comme adultes.

Article 1 : Réservation & Confirmation

Les prix s'entendent par nuit, par Suite et avec le petit-déjeuner buffet par personne. Pour toute réservation de Suite effectuée par le site internet www.capest.com, téléphone ou télécopie, un courriel de confirmation de réservation vous sera envoyé, par retour, par le Service Réservation. Celle-ci induit l'acceptation des présentes Conditions Générales de Ventes et la réservation ne peut être remise en cause sauf application de l'article 4.

Article 2 : Autorisation de débit

Une autorisation de débit vous sera demandée par courriel pour le versement de l'acompte de 50%* du montant total du séjour à la réservation (*100% du montant total du séjour est demandé à la réservation durant la Haute Saison). Le solde sera à régler sur place le jour du départ. Toute communication de coordonnées de votre carte bancaire au Service Réservation du Cap Est Lagoon Resort & Spa, entraînera l'acceptation et l'autorisation de votre part des débits dus dans les conditions générales de vente. Par sécurité, la carte bancaire donnée à la Réservation devra obligatoirement être présentée à l'arrivée à l'hôtel.

Article 3 : Acompte

La réservation est considérée comme ferme qu'après le règlement de l'acompte. L'acompte est réglé par carte bancaire (Visa/Mastercard/Amex) lors de la réservation par un débit à distance immédiat.

Article 4 : Annulation

Toute annulation doit nous être confirmée par écrit, email ou par fax.

Nous vous rappelons qu'en cas d'annulation ou d'interruption de séjour, vous pouvez bénéficier de prestations d'assurance et être remboursé selon les cas. Pour être remboursé, vous devez avertir votre banque dans les 72h suivant l'événement qui vous a conduit à annuler votre séjour.

Basse saison
du 01 avril 2017 au 15 décembre 2017

- Pour toute annulation survenant à plus de 7 jours avant la date d'arrivée : une nuit de pénalité est conservée et remboursement du reste de l'acompte.
- Pour toute annulation survenant à 7 jours ou moins avant la date d'arrivée : l'acompte est conservé en totalité.
- En cas de no-show ou d'annulation de tout ou partie de la réservation : l'acompte est conservé en totalité.

Saison
Du 03 janvier 2018 au 31 mars 2018

- Pour toute annulation survenant à plus de 14 jours avant la date d'arrivée : une nuit de pénalité est conservée et remboursement du reste de l'acompte.
- Pour toute annulation survenant à 14 jours ou moins avant la date d'arrivée : l'acompte est conservé en totalité.
- En cas de no-show ou d'annulation de tout ou partie de la réservation : l'acompte est conservé en totalité.

Haute saison
Du 16 décembre 2017 au 02 janvier 2018

- Le prépaiement total du séjour est requis à la confirmation.
- Pour toute annulation survenant à plus de 28 jours avant la date d'arrivée : deux nuits de pénalité sont conservées et remboursement du reste de l'acompte.
- Pour toute annulation survenant à 28 jours ou moins avant la date d'arrivée : l'acompte est conservé en totalité.
- En cas de no-show ou d'annulation de tout ou partie de la réservation : l'acompte est conservé en totalité.

Article 5 : Non présentation

Dans le cas de non présentation le jour prévue de l'arrivée, la réservation prévue entraînera l'annulation de l'ensemble du séjour réservé. Le séjour préalablement réservé sera facturé dans sa totalité.

Article 6 : Modification de réservation ou séjour écourté

Toute modification de réservation est possible sans frais à partir du moment où le service Réservation est prévenu 15 jours avant la date de séjour. Nous ne pouvons garantir la disponibilité des Suites, par conséquent, dans le cas où la modification n'est pas possible, vous devrez accepter la réservation originale ou serez soumis aux conditions d'annulation conformément à l'article 4.

Tout séjour écourté entraînera la facturation du séjour initialement réservé dans sa globalité.